

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 20 DEC 2023

N° 23-01579 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2023, est déclarée admise en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admise

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	GNISSI KOROTIMI	324535	B12648128	11/11/82

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
2°	KONKISRE YACOUBA	238225	B11365968	31/12/84

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon